

# PROCES-VERBAL ET COMPTE-RENDU DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 – 19 h 30

	Norguet Sylvie Président de séance	Desvaux Philippe	Moyer Franck	Bertin Cyrille	Breton Patrice
Présent	X	X	X	X	X
	Lucas Thierry	Corbin Martine	Provost Annick	François Elodie	Wojnar Loïc
Présent Excusée Pouvoir	X	X	X	X Mme Norguet Sylvie	X

**Secrétaire de séance** : Monsieur Franck MOYER

## Ordre du jour :

- 1) PADD – Plan Local Urbanisme intercommunal Habitat
- 2) Point sur les travaux 2023 (éclairage public, église)
- 3) Demande de subvention aménagement terrain de loisirs FACIL 2023 sur maîtrise d’œuvre, achat jeux, achat toilettes, DSR 2024
- 4) Choix des travaux 2024 (changement fenêtre cantine, isolation, voirie, etc…) – demande de subventions DETR 2024, FACIL 2024, Fonds vert 2024,
- 5) Entretien voirie 2024 (voir les routes à entretenir)
- 6) Dépôt ferraille
- 7) Colis des aînés 2023
- 8) Questions diverses

### 1) PADD – Plan Local Urbanisme intercommunal Habitat

Le conseil municipal a pris connaissance du projet d’aménagement et de développement durable (PADD) du PLUi H. Après avoir délibéré, le conseil municipal suite à la tenue du débat n’émet aucune observation.

### 2) Point sur les travaux 2023 (éclairage public, église)

Madame le Maire indique que les travaux de l’église devraient se terminer à la mi-octobre/mi-novembre. Madame le Maire informe les membres que les travaux d’éclairage public seront réalisés début octobre par l’entreprise Inéo de Naveil.

### 3) Demande de subvention aménagement terrain de loisirs FACIL 2023 sur maîtrise d’œuvre, achat jeux, achat toilettes, DSR 2024

Madame le Maire informe que la commune a déposé un dossier de demande de subvention concernant l’aménagement du terrain au titre du FACIL 2023 auprès de la CATV.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la dotation de solidarité rurale (DSR) 2024 pour ces mêmes travaux.

La commune doit également déposer un dossier définitif de demande de subvention à la région sur la plateforme dématérialisée.

### 4) Choix des travaux 2024 (changement fenêtres cantine, isolation, voirie, etc…) – demande de subvention DETR 2024, FACIL 2024, Fonds Vert 2024

Le conseil municipal décide de déposer des dossiers de demande de subvention pour le remplacement des fenêtres de la cantine et des travaux d’isolation. Des demandes de subvention seront faites au titre de la dotation d’équipement des Territoires Ruraux (DETR), du fonds d’aide communautaires aux investissements (FACIL), du fonds verts pour l’année 2024. La totalité des travaux s’élevant à 27 630 € HT.

### 5) Entretien voirie 2024 (voir les routes à entretenir)

Les membres du conseil municipal font l’inventaire des routes à entretenir soit en investissement soit en entretien : la rue du Coudray (à suivre de ce qui a déjà été fait), sur une partie de la Guilloiserie à la Chevalerie, rue du Lavoir, l’angle de la route des bordes.

M. Philippe Desvaux, adjoint délégué à la voirie, va contacter une entreprise et faire le tour de la commune pour voir ce qu’il y a faire en travaux d’entretien et d’investissement.

6) **Dépôt ferraille**

M. Breton et M. Moyer ont déposé de la ferraille à Cap Recyclage. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à faire un titre de recettes de 337 €.

7) **Colis des aînés 2023**

M. Provost et Mme Corbin s'occupent de l'élaboration du colis au nombre de 54 cette année.

Un mot dans les boîtes aux lettres des plus de 65 ans a été distribué pour qu'ils s'inscrivent pour le colis et/ou le goûter qui aura lieu le mardi 19 décembre 2023. Les réponses sont à rendre avant le 3 octobre afin de pouvoir s'organiser au mieux. L'année passée à l'occasion du goûter et du retrait des colis la salle de la mairie était comble.

8) **Questions diverses**

- M. Moyer a procédé au débardage intérieur du local sur le terrain à aménager. Il faut maintenant enlever la laine de verre. L'entreprise Colin doit intervenir début octobre. Il va être demandé à l'association de laisser plus de place à la commune dans le local communal.
- Entretien de la végétation des riverains donnant sur le domaine public (trottoirs). Madame le Maire informe que les propriétaires sont avisés.

Affiché le 29 septembre 2023

Le secrétaire de séance

Franck MOYER



Le Maire

Sylvie NORGUET